

Dossier bâtiments

BÂTIMENT VEAUX / Benoît Vacher, éleveur à Trept dans le Nord-Isère, a fait construire un bâtiment entièrement en bois pour engraisser des veaux pour le compte d'une entreprise d'intégration.

Grâce au bois, une meilleure ambiance sanitaire

La construction fut longue, très longue, même. Alors que les travaux avaient commencé en septembre 2012, le bâtiment ne fut livré que fin avril 2014. Soit 1 an après la date initialement prévue. « La faute à de grosses intempéries qui ont empêché la réalisation des terrassements. Ensuite, les retards n'ont fait que s'enchaîner », se souvient Benoît Vacher, éleveur de veaux, au sein de l'EARL du Grand Cozance à Trept. Mais, aujourd'hui, le rythme est pris. Benoît Vacher et son père accueillent, dans leur construction en litière paillée de 1 200 m², pour le compte d'une entreprise d'intégration, 400 veaux qui arrivent dans leur étable à 17 jours et repartent à 140 jours. Une opération qu'ils renouvellent deux fois et demie par an.



Benoît Vacher a fait le choix d'un bâtiment en bois pour favoriser son intégration paysagère et une meilleure ambiance sanitaire.

Ventilation et isolation

« Je savais quel type de bâtiment je voulais réaliser. Mais j'ai aussi été conseillé par les techniciens de l'entreprise d'intégration qui me fournit les veaux », explique Benoît Vacher. Entièrement réalisé en bois français, pin pour la charpente et chêne pour les poteaux, le choix de ce matériau est apparu pour le jeune éleveur comme une évidence. « Au

niveau esthétique, par respect pour mes voisins, je voulais un bâtiment qui s'intègre le mieux possible dans le paysage. Et pour les veaux que j'allais engraisser, le bois permet une meilleure ambiance sanitaire. » Si ce n'est le bardage à la suédoise qu'ils ont réalisé eux-mêmes, ils ont tout fait faire pour un coût total de 430 000 €. Le bâtiment a été acheté à une entreprise bretonne

(Roïné), rencontrée lors de la foire de Beaucroissant, mais il a été installé par un charpentier des environs. À l'intérieur, de part et d'autre d'un caniveau central, des dalles inclinées ont été installées pour évacuer les jus et, sur un des côtés, un couloir surélevé de 30 cm permet la circulation et le stockage de l'alimentation. Sans chauffage, ni climatisation, une ventilation dynamique est assurée grâce à des trappes pour les entrées d'air et des ventilateurs pour les sorties. « Un boîtier reçoit mes consignes de température et fait le nécessaire pour s'en rapprocher le plus possible », explique Benoît Vacher. Entièrement fermé, le bâtiment est isolé de tous les côtés avec des panneaux d'isolation thermique en polystyrène extrudé de 6 cm d'épaisseur au plafond et de 4 le long de la construction.

Compréhensifs

Benoît Vacher est très attentif à son voisinage. En amont de la construction du bâtiment, il a rencontré les riverains pour les informer de son projet et leur expliquer comment il allait diriger son élevage. « Puis, comme la construction est classée ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), je suis à nouveau allé à leur rencontre pour leur demander des autorisations que j'ai fait suivre à la DDT », précise-t-il. L'éleveur reconnaît que, dans l'ensemble, ils se sont montrés très compréhensifs : « Au départ, ils avaient des craintes concernant les risques d'odeurs et de bruit, mais elles ont vite été levées. Nous avons de la chance. Mes voisins comprennent notre métier et veulent qu'il perdure ».

Isabelle Brenguier

ENTRETIEN / Tanguy Morel, conseiller en bâtiments d'élevage à la Chambre d'agriculture de l'Ain, nous explique les tendances actuelles en matière de construction.

Conjuguer maîtrise des coûts avec le confort des éleveurs et des animaux

Quelles sont les tendances qui se dégagent en matière de construction de bâtiment d'élevage ?

Tanguy Morel : « Aujourd'hui, le bien-être animal et le confort de travail sont assurés dans les projets de bâtiments. Nous arrivons à des surfaces optimales mais nous n'avons pas baissé les coûts et c'est évidemment un souci vu la conjoncture économique. Nous cherchons donc des idées pour les réduire, sans remettre en cause les acquis précédemment cités. C'est d'autant plus important que les coûts de construction sont élevés en Rhône-Alpes, région où l'agriculture est en concurrence avec l'industrie. La demande en bâtiments des industriels tire les prix vers le haut. Nous avons environ 25 % d'écart avec le prix d'un bâtiment en Bretagne par exemple. Et puis, il y a les surcoûts inhérents aux zones de montagne. »



Pour Tanguy Morel, l'autoconstruction reste relativement limitée.

Pour réduire les coûts, l'autoconstruction ou les solutions simplifiées type tunnel sont-elles des opportunités ?

T.M. : « L'autoconstruction reste encore relativement limitée car les bâtiments devenant de plus en plus grands, les chantiers sont énormes et donc difficiles à mener. Dans l'Ain par exemple, les projets font généralement plus de 100 vaches laitières. C'est beaucoup de temps à passer et les agriculteurs sont déjà occupés par ailleurs et il n'y a pas beaucoup de main-d'œuvre disponible sur les exploitations. En vaches allaitantes, le tunnel est effectivement une possibilité moins onéreuse. Après, la durabilité n'est pas aussi longue que celle d'un bâtiment en dur. Il faut changer la bache environ tous les 15 ans. Une partie de l'économie réalisée au départ est donc perdue. »

L'utilisation du bois est-elle en train de progresser ?

T.M. : « Oui, on peut dire qu'il y a une tendance vers le bois, variable selon les départements. Dans l'Ain, nous sommes plutôt à 20 % tandis que dans le Rhône, nous approchons les 50 %. Mais il s'agit plutôt de bardages bois que de charpentes. Cela facilite une bonne intégration paysagère, une bonne gestion de la luminosité. Dans la région, nous travaillons plutôt avec des bois locaux dont les coûts sont supérieurs, là où la Bretagne importe beaucoup de bois de Norvège par bateau à coût moindre. »

Faut-il inclure une réflexion sur les énergies renouvelables lorsqu'on monte son bâtiment ?

T.M. : « Le photovoltaïque est en effet

une possibilité pour amortir son coût mais la charpente ne représente que 20 % du prix d'un bâtiment. L'intérêt d'une telle énergie dépend du prix de vente de l'électricité. Et à 18 centimes du kWh, c'est peu encourageant... Et puis cette option à quelques désavantages qu'il faut intégrer dans sa réflexion : les panneaux photovoltaïques obligent à faire des bâtiments très hauts, avec des toits qui du coup ne laissent pas passer la lumière. Ils obligent aussi à orienter les bâtiments Nord/Sud alors qu'habituellement les éleveurs préfèrent Est/Ouest. Enfin, le taux d'ensoleillement en Rhône-Alpes est moyen, hormis dans le sud de la région. »

Quelles sont les nouveautés qui sont testées en matière de bâtiments ?

T.M. : « Nous essayons de réduire les aires bétonnées en remplaçant par un mélange de terre et de chaux (car les essais avec les enrobés sont peu concluants). Il y a effectivement moins d'accidents et le fumier se comporte mieux. C'est intéressant à la fois pour le confort et pour la maîtrise des coûts. Nous travaillons sur le concept des « litières remuées » qui permettent de se passer de logettes et de raclours. Ça marche bien dans les zones sèches comme en Israël mais en France, c'est moins évident. Enfin, sur les jeunes bovins, nous avons, en essai en Saône-et-Loire, un parc stabilisé d'hivernage, c'est-à-dire sans bâtiment. »



Benoît Vacher accueille dans son bâtiment 400 veaux pour le compte d'une entreprise d'intégration.

BÂTIMENTS AGRICOLES EN BOIS POSÉS OU EN KIT



Roïné
Charpentier Constructeur

RENSEIGNEMENTS AU
02 99 96 61 40
www.roine.fr